

**Université
des Antilles**



Procès-Verbal du Conseil d'Administration

Du 27 septembre 2021

Le mardi 27 septembre 2021 à 11 heures en WEBCONFERENCE
Liste d'émargement

CC	Nom	Prénom	Fonction	Implantation	SIGNATURE
Collège A : 6	GEOFFROY	Michel	PR	971	P
	JANKY	Eustase	PRÉSIDENT UA		P
	MONTAUBAN	Jean-Gabriel	PR	971	A
	ROOS	Christophe	PR	972	P
	CESAIRE	Raymond	PR	972	A
	VIRASSAMY	Georges	PR	972	A
Collège B : 6	CASSIN	Laura-Line	MCF	971	P
	HERTOGH	Claude	MCF	971	PROCURATION E.JANKY
	LETICEE	Jean-Lèn	MCF	971	P
	AURELIA-TOTO	Dominique	MCF	972	P
	COLOT	Serge	MCF	972	P
	MARCELIN-FRANCOIS-HAUGRIN	Odile	MCF	972	A
IATOS : 4	GERARDIN	Frédéric	BIATSS	971	P
	HARAL	Bruno	BIATSS	971	P
	KIMBOO	Karine	BIATSS	972	A
	PORTECOP	Olivier	BIATSS	972	P
Étudiants : 4	LUIT	Meddy	Étudiant	971	P
	PARVIN	Nicolas	Étudiant	971	P
	GABOURG	Raïssa	Étudiante	972	P
	ZACHARIE	Ludovic	Étudiant	972	A
Personnalités Extérieures : 10	LERUS	Chantal	Conseil Régional	971	POCURATION JL.LETICEE
			CTM	972	
	DURIMEL	Harry	Ville Universitaire	971	P
	GABUT	Christophe	Ville Universitaire	972	P
	HARDY-DESSOURCES	Marie-Dominique	Personnalité extérieure	971	P
	ALICE	Jean	Personnalité extérieure	971	PROCURATION M.GEOFFROY
	NAGAPIN	Henri	Personnalité extérieure	971	PROCURATION L.CASSIN
	THOUARD	Emmanuel	Personnalité extérieure	972	A
	HAYOT	Bernard	Personnalité extérieure	972	A

	MORINIERE	Max	Personnalité extérieure	972	A
Invités de droit	GANGLOFF-ZIEGLER	Christine	Rectrice	971	REPRESENTE PAR N.CRAIPEAU
	JAN	Pascal	Recteur	972	A
	HANOT	Boris	Directeur Général Adjoint des Services	Administration générale	P
	CYRILLE	Catherine	Agent Comptable	Administration générale	P
	SUBITS	Vincent	DAF	Administration générale	P
	GALL	Doriane	Contrôle de Gestion	Administration générale	A
	BERTO GAL	Gladys	Adjointe DRH	Administration générale	P
	LÂM	Ségolène	Directrice de la Division des affaires juridiques	Administration générale	A
	EPAMINONDAS	Angéla	Chef de Cabinet	Administration générale	P
Invités	MOLINE	Jack	Vice-président délégué à la répartition des moyens	Administration générale	P
	ERUAM	Fiona	DGSA pôle	972	P
	DARBAUD	Keila	DGSA pôle	971	P
	PARIZE	Claudya	Chargé de mission	Administration générale	P

Conseil d'Administration du 27 septembre 2021
En web-conférence

Ordre du Jour

Ordre du jour :

1. Propos liminaires du Président
2. Affaires institutionnelles et juridiques (vote)
 - a) Plan d'action pluriannuelle relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
 - b) Charge de mission « formation et vie universitaire » - Pôle Martinique
3. Affaires pédagogiques et de recherche
 - a) Demande d'accréditation et du certificat de capacité d'orthophoniste
4. Questions diverses

Début de séance à 09h05

1. Propos liminaires du Président

Monsieur le Président

Bonjour, je vais demander à Madame Parize de se présenter.

Claudya PARIZE, chargé de mission

Bonjour aux membres du conseil d'administration. Je m'appelle Claudya Parize, je suis maître de conférences à l'Université des Antilles en sciences de gestion. Je vais intervenir aujourd'hui en qualité de chargée de la coordination d'une démarche transversale qui s'appelle « Réinventons l'UA », et d'une autre démarche plus spécifique au plan d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Merci de me recevoir ce matin.

Monsieur le Président

Merci beaucoup. Est-ce que tous les nouveaux arrivants ont été présentés? Bien. Nous allons donc commencer ce Conseil d'administration. Je vous remercie de votre présence. Nous avons le quorum. D'autres collègues vont arriver entre-temps mais pour ne pas perdre de temps nous allons commencer. Je voulais vous remercier de votre présence pour ce premier conseil d'administration de l'année universitaire. C'est un conseil d'administration exceptionnel sur des points précis que je vais vous présenter tout à l'heure. Je voudrais vous parler aussi de la rentrée universitaire qui s'est faite totalement en distanciel cette année. Je remercie la DSIN pour son implication à l'occasion de cette rentrée universitaire. C'est très difficile mais je pense qu'elle s'est montrée à la hauteur et nous avons réussi à faire la rentrée. Il y a eu des améliorations à partir de cette semaine. Nous avons été victimes de notre succès avec beaucoup de connexions sur Zoom, et les capacités sont dépassées. Cette capacité sera augmentée à partir de cette semaine pour permettre à l'ensemble des étudiants de se connecter. Peut-être que Monsieur Portecop nous dira deux mots sur la nouvelle organisation.

Olivier PORTECOP, BIATSS

Bonjour à tous. Je vous confirme l'annonce de Monsieur le Président et j'ai le plaisir de vous dire que cette possibilité est fonctionnelle depuis maintenant une heure. Si les effectifs (qui dépassent 300) sont en réunion Zoom, cela ne posera pas de problème, y compris lorsqu'il s'agit d'un cours à l'autre où plusieurs promotions se chevauchent dans l'accès à la réunion.

Monsieur le Président

Merci beaucoup. Je félicite au passage Madame Gabourg qui nous présente son petit, félicitations à vous ! C'est un très beau geste, cela nous fait plaisir. Je disais donc que la rentrée s'est faite en total distanciel. Nous nous sommes rendus compte qu'il y avait ce petit problème avec Zoom qui est donc réparé à partir de maintenant. Les problèmes que les collègues ont rencontrés ces derniers jours ne sont plus d'actualité.

J'ai demandé aussi aux collègues lors de la conférence des doyens d'être bienveillants et de mettre leurs cours sur la plate-forme. Certains le font mais d'autres ne le font pas sous prétexte du droit à l'image et cela me gêne un peu. J'ai été habitué avec des photocopiés sans le cadre des cours de la première année de médecine. On ne demande pas aux collègues de mettre autre chose que leur cours, on leur demande de mettre le cours en distanciel, mais certains bloquent encore et c'est un peu dommage, c'est vraiment dommage. On ne demande pas aux collègues de mettre les résultats de leur recherche sur le site, je comprends cela, mais je ne vois pas le problème pour un cours magistral. J'ai demandé aux doyens d'être réactifs et de demander à leurs collègues de composer de l'être également.

J'avais aussi demandé qu'un cours soit transféré au secrétariat des composantes pour que les secrétaires puissent les transmettre si besoin aux étudiants. Mais je ne sais pas s'ils ont joué le jeu. Je viens de rappeler qu'il faut un numéro ou une adresse générique dans chaque composante, je l'avais demandé dès le début mais il reste encore des étudiants qui nous écrivent en central et que nous orientons. Pour le reste, la rentrée s'est faite sans trop de difficultés. C'est la première rentrée en total distanciel sur les deux territoires. Les étudiants qui étaient un peu en retrait ont bien apprécié. J'espère que l'année prochaine on pourra tirer les leçons de ce qui s'est passé et le nouveau président ou la nouvelle présidente verra si c'est quelque chose à continuer, d'autant plus que nous sommes en face de l'ensemble de l'Université, alors que quand on fait la rentrée sur chaque pôle, nous n'avons pas tous les étudiants en même temps, et tout le personnel en même temps. Mais le successeur saura dire ce qu'il faut faire au mieux pour que cette rentrée soit agréable.

Un petit mot également sur le nombre des étudiants. Nous avons une augmentation substantielle en 2021, 1 460 étudiants de plus entre 2020 et 2021. De 2017 à 2020, nous avons une stagnation des étudiants autour de 12500-13000, et nous sommes passés à 14 249 en 2021. Nous sommes très contents. C'est un objectif affiché par tous les anciens présidents. Quand j'étais membre du Conseil d'administration, je me souviens que tous les anciens présidents disaient qu'il fallait faire en sorte de garder plus d'étudiants sur nos territoires. Il est vrai que la pandémie a favorisé l'augmentation du nombre des étudiants, mais j'espère vraiment qu'ils resteront l'année prochaine en dehors de la pandémie, peut-être même augmenter l'année prochaine. Il y a beaucoup d'étudiants qui partent dans l'Hexagone et ils ne réussissent pas mieux pour autant. Certains réussissent bien, mais pas tous, parce que très souvent les étudiants demandent à revenir. Cette année, j'ai beaucoup de parents qui m'appellent pour inscrire leurs étudiants chez nous. Je suis donc content de cette augmentation du nombre des étudiants.

C'est donc un président heureux qui va vous laisser d'ici quelques mois. Nous sommes sur la dernière ligne droite des instances. Il reste encore quelques-unes au mois d'octobre, et viendra ensuite la période du renouvellement des instances. Nous avons donc un travail très intensif jusqu'à fin octobre, puis viendra la période des élections.

Donc, merci de votre présence pour ce CA exceptionnel de l'Université principalement consacré au plan égalité femme-homme.

2. Affaires institutionnelles et juridiques (vote)

a) Plan d'action pluriannuelle relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Monsieur le Président

Nous avons un point particulièrement important à voir aujourd'hui, c'est le plan d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Ce plan devra être envoyé au ministère, si je ne me trompe pas, Monsieur Hanot, pour le 30 septembre au plus tard, sous peine de voir le budget de l'UA diminuer de 1 %, ce qui représente beaucoup.

Ce plan d'action se compose de deux parties : une partie « diagnostic » et une partie « actions ». Les actions se déclinent en quatre axes (vous le verrez dans votre document), auxquels nous avons ajouté un cinquième relatif à la gouvernance.

Ce plan d'action a déjà été voté avant la sortie, puis il y a eu des échanges entre le ministère et l'Université. Et le ministère a demandé un peu plus de précisions. C'est la raison pour laquelle nous vous soumettons ce plan

pour validation. Je rappelle que le CT du 21 septembre a donné un avis favorable sans discussion. Ces mesures viennent compléter ce que nous avons déjà fait depuis le début de ma mandature. Certains parmi vous sont là depuis le début de cette mandature, et nous avons travaillé dans ce sens depuis le début. D'ailleurs, sur les cinq VP délégués, deux sont des femmes. Parmi les chefs de service, nous avons cinq femmes. Dans le personnel BIATSS, 67 % sont des femmes. Le seul problème actuel (qui est un gros problème), c'est la partie pédagogique pour laquelle nous n'avons que 40 % de collègues femmes. Et, quand on voit les corps des professeurs, il y a encore moins de femmes. C'est à revoir au fil des années. On ne va pas tout corriger en une mandature, mais c'est une tendance vers laquelle il faut tendre pour arriver progressivement vers un équilibre entre les femmes et les hommes. Bien évidemment, il faut que le niveau soit respecté. On ne peut pas recruter pour recruter, il faut recruter des gens de qualité. Mais à qualité égale, l'idée serait de prendre une femme. Nous avons déjà travaillé, on s'est rendu compte que ce plan d'action est important. Il avait déjà été identifié dans le projet que Madame Parize a porté lors des ateliers de mars 2020. Madame Parize a continué à travailler dans cet élan et a présenté une réunion sur le harcèlement sexuel en juin. Je la remercie du fond du cœur tout ce qu'elle a fait, pour son implication dans le cadre de cet axe de l'égalité entre les femmes et les hommes, pour son dynamisme et toutes ses idées pour nous permettre de réaliser ce plan que nous vous proposons aujourd'hui. Elle a beaucoup travaillé pour réaliser ce plan. Je remercie également Monsieur Hanot qui a beaucoup travaillé et qui a passé des heures entières et des nuits à travailler sur ce document. Merci à tous ceux qui ont gravité autour de ce document que nous vous présentons aujourd'hui. Je vais demander à Madame Parize de prendre la parole.

Claudya PARIZE, chargé de mission

Bonjour à tous, heureuse d'être parmi vous aujourd'hui pour présenter un plan qui a beaucoup d'importance et qui me tient à cœur. Merci Monsieur le Président pour vos bons mots, je suis très touchée. C'est avec beaucoup de plaisir que je m'implique dans cette cause sociétale.

Je suis parmi vous pour vous présenter ce plan d'action pour l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. Comme vous l'a dit le président, c'est un plan détaillé qui détaille les principes que vous avez déjà actés lors du précédent conseil d'administration. Il présente notamment des axes et des mesures, mais aussi des indicateurs de mesure pour mener à bien ce plan.

Olivier, peux-tu diffuser le PowerPoint s'il te plaît ? Je te remercie.

Dans un premier temps, il s'agit d'une obligation légale. La loi du 6 août 2019, dite loi de transformation de la fonction publique, prévoit dans son article 80 l'obligation d'adopter un plan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes pour une durée de 3 ans. L'Université des Antilles s'inscrit dans cette appropriation de ces enjeux à travers une démarche volontariste. Certes, c'est une obligation légale mais l'Université veut instaurer une culture de l'égalité au sein de la communauté universitaire et mener une politique de réduction des égalités. Preuve de ce volontarisme, les actions ont déjà été menées. En 2017, il y a déjà eu la mise en place d'une mission « égalité et diversité », ainsi qu'une campagne d'affichage sur le harcèlement en 2018. Pour travailler sur la culture, l'Université a choisi de s'appuyer sur un outil qui s'appelle « Réinventons l'UA ». C'est un outil qui permet d'avoir une démarche transversale et de mettre en place des actions collectives décidées par le plus grand nombre. Comme l'a précisé le président, cette démarche a été commencée en mars 2020 afin de créer une vision partagée pour un avenir commun mais aussi pour développer notre établissement tel que toute la communauté l'entend. La première action a été de mener des ateliers participatifs et il y a eu énormément d'actions demandées par la communauté pour améliorer l'accompagnement social, l'amélioration de la qualité de vie, de travail et d'étude : cela représentait 35 % demandées par les membres, et 14 % de ces actions concernaient spécifiquement des actions à mener pour l'égalité H/F, comme disposer d'une voie de recours sécurisée en cas de harcèlement moral ou sexuel. Cela nous a permis de définir un plan d'action qui est la représentation et l'émanation d'une volonté collective et pas seulement le respect d'un référentiel demandé par le ministère au niveau national.

Dans un premier temps, face à ces demandes, une action renforcée contre le harcèlement sexuel en particulier a été menée le 21 juin dernier. Ce fut une journée dédiée à la sensibilisation, l'information et la lutte contre le harcèlement sexuel au sein de notre université, en distanciel, avec la présence des recteurs d'académie, des socio-professionnels (psychologues, juges, médecins etc.), des associations associées à cette manifestation qui seront partenaires de la réalisation de ce plan d'action. Il y a eu un webinaire et des ateliers de travail collaboratif qui visent à impliquer la communauté dans la mise en place du plan d'action détaillé devant vous aujourd'hui. Il y a eu des travaux collectifs avec des demandes très précises et très concrètes qui ont été jugées et évaluées avec un scoring sur l'impact de ces actions et leurs possibilités de mise en œuvre. Cette

manifestation a aussi été le point de départ d'une campagne de communication qui est en cours et qui va durer jusqu'en novembre 2021 sur ce sujet.

Enfin, le Président l'a précisé, le plan d'action doit se munir avant tout d'un diagnostic. Pour ce faire, l'Université a signé un partenariat avec un groupe Inter universités mené par l'Université de Nanterre. Cette action est une enquête nationale qui porte sur la discrimination et les traitements inégaux. Il s'appelle « ACADISCR1 », il nous permettra qui sur un diagnostic fin au niveau de notre université.

Au terme de ces éléments, nous sommes en mesure de détailler un plan d'action, qui est formalisé sous 5 axes, dont un axe dédié à la gouvernance que je vais présenter tout à l'heure, avec 21 mesures déclinées chacune en 59 actions. Ce plan d'action se déroule sur 3 ans, conformément à la réglementation. Mais ce qui fera sa réussite, qu'il est assorti d'indicateurs de suivi et d'évaluation des mesures.

L'axe 1 de la gouvernance a pour objectif d'ancrer statutairement le déploiement de la mission « égalité et diversité ». L'axe 2 vise à évaluer et traiter les écarts de rémunérations qu'il y aurait entre les femmes et les hommes. L'axe 3 est là pour mener des actions visant à garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, cadres d'emploi, grades et emplois de la fonction publique. Cela passe par la formation du personnel. L'axe 4 favorise l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle, notamment pour mettre en œuvre une véritable politique d'action sociale adaptée, pour soutenir la parentalité et pour adapter l'organisation du travail et du temps de travail. C'est un axe extrêmement important. L'axe 5 vise à prévenir mais aussi et surtout traiter les discriminations, les actes de violence, le harcèlement moral ou sexuel, de définir un mode opératoire pour protéger toutes les victimes potentielles mais aussi celles qui le sont, et d'assurer les sanctions derrière, mais surtout un plan de prévention.

Pour mener à bien et s'assurer de la bonne mise en œuvre et de la réussite de ce plan d'action, à la fois opérationnel et très ambitieux, il convenait de proposer un pilotage stratégique et opérationnel. Ce pilotage est mené par une vice-présidence qui aura une vision plus large sur l'éthique de l'établissement (c'est-à-dire la responsabilité sociétale de l'établissement), qui sera accompagnée par un comité stratégique et un comité de pilotage afin de permettre une action sur le terrain et permettre à tous ceux qui se sentent victimes ou qui sont concernés par les discriminations et les inégalités entre les hommes et les femmes. Il y aura un guichet unique appelé « bureau d'intervention » en matière d'inégalité. Toutes ces actions sont menées avec des partenaires spécialistes ou experts des conditions de travail comme l'ARACT ou des associations très engagées dans la lutte contre les discriminations, comme l'Union des Femmes.

Je vous remercie pour votre écoute et je reste à votre disposition.

Monsieur le Président

Merci beaucoup. Avez-vous des questions ? S'il n'y a pas de questions, je propose de passer au vote en appelant chacun de vous. On va voter.

Je vote pour Monsieur Hertogh : favorable. Monsieur Parvin ?

Nicolas PARVIN, Etudiant 971

Favorable.

Monsieur le Président

Monsieur Luit ?

Meddy LUIT, Etudiant 971

Favorable.

Monsieur le Président

Monsieur Geoffroy qui vote aussi pour Monsieur Alice ?

Michel GEOFFROY, PR

Je vote pour.

Monsieur le Président

Madame Gabourg ?

Raïssa GABOURG, Etudiant 972

Je vote pour.

Monsieur le Président

Madame Aurélia ?

Dominique AURELIA-TOTO, MCF

Favorable.

Monsieur le Président

Monsieur Haral ?

Bruno HARAL, BIATSS

Je vote pour.

Monsieur le Président

Madame Hardy-Dessources ?

Marie-Dominique HARDY-DESSOURCES, personnalité extérieure

Favorable.

Monsieur le Président

Madame Cassin qui vote aussi pour Monsieur Nagapin ?

Laura-Line CASSIN, MCF

Favorable.

Monsieur le Président

Favorable x 2. Monsieur Gabut ?

Christophe GABUT, ville universitaire 972

Favorable.

Monsieur le Président

Monsieur Roos ?

Christophe ROOS, PR

Favorable.

Monsieur le Président

Monsieur Colot ?

Serge COLOT, MCF

Favorable.

Monsieur le Président

Monsieur Portecop ?

Olivier PORTECOP, BIATSS

Je vote pour.

Monsieur le Président

Monsieur Gérardin ? Il ne répond pas, il n'est plus connecté ? Monsieur Durimel ?

Harry DURIMEL, ville universitaire 971

Je suis désolé, il y a eu une coupure et mon ordinateur s'est déconnecté. Il a fallu que je règle l'heure de l'ordinateur qui croyait qu'on était en 2017... Donc je m'abstiens car je ne sais pas le sujet soumis au vote. Je vous prie de bien vouloir m'excuser. Cela me laisse à penser que si je te laisse voter pour moi sur ce point...

(coupure son) alors, je te laisse, je vote dans le sens que tu souhaites sur le point puisque cela a été coupé cinq minutes.

Monsieur le Président

D'accord. Donc, ce n'est pas une abstention.

Harry DURIMEL, ville universitaire 971

Je n'ai pas l'intention de m'abstenir, j'ai mobilisé une heure, ce n'est pas pour m'abstenir mais pour participer.

Monsieur le Président

Parfait. Favorable donc. Monsieur Léticée, qui vote aussi pour Madame Lerus ?

Jean-Lèn LETICEE, MCF

Favorable.

Monsieur le Président

On n'a toujours pas retrouvé Monsieur Gérardin ? Non, il a disparu, il a dû avoir aussi un problème de connexion. On a donc un avis favorable à l'unanimité des présents et représentés. Je n'ai oublié personne ? Merci beaucoup. Merci pour votre confiance. Nous allons passer au deuxième point. Avant, on va remercier Madame Parize. Merci beaucoup pour votre implication, merci pour cette belle présentation qui a convaincu tout le monde. On se revoit plus tard pour continuer les travaux.

Plan d'action pluriannuelle relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes	Nombre de votants	20
	Ne prend pas part au vote	1
	Abstention	0
	Contre	0
APPROBATION	Pour	19

b) Charge de mission « formation et vie universitaire » - Pôle Martinique

Monsieur le Président

Compte tenu du départ du VP CFVU de la Martinique et de Monsieur Louis Jéhel qui a été muté dans une autre université, et compte tenu du caractère urgent de certains dossiers à traiter, nous avons mis en place une charge de mission que vous avez reçue. Je vous demanderai donc de prendre lecture. S'il n'y a pas de questions, je propose de passer au vote assez rapidement aussi.

Je rappelle que cette charge ira du 1^{er} octobre au 1^{er} décembre.

Est-ce qu'il y a des questions sur cette charge de mission ?

Christophe ROOS, PR

Ce n'est pas une question mais pour rendre hommage au Professeur Louis Jéhel pour son investissement pendant les quatre années à sa vice-présidence. Il a souvent été un peu bousculé et décrié, mais je voudrais retenir son implication au service de notre jeunesse et de nos formations. C'est quelqu'un que j'ai appris à connaître au fur et à mesure, quelqu'un vraiment dévoué qui n'avait qu'une seule idée en tête, celle de faire réussir nos étudiants. Voilà, c'est juste pour lui rendre un petit hommage et lui souhaiter bon vent dans ses nouvelles fonctions.

Monsieur le Président

Merci pour lui, je lui dirai. Est-ce qu'il y a d'autres questions ou demandes de parole ? S'il n'y a pas de demandes de parole, nous allons faire comme pour la première fois, nous allons passer au vote.

Je vote pour deux fois (*pouvoir*). Nicolas Parvin ?

Nicolas PARVIN, étudiant 971

Pour.

Monsieur le Président

Monsieur Luit ?

Meddy LUIT, étudiant 971

Pour.

Monsieur le Président

Monsieur Geoffroy qui vote aussi pour Monsieur Alice ?

Michel GEOFFROY, PR

Je vote pour.

Monsieur le Président

Madame Gabourg ?

Raïssa GABOURG, étudiant 972

Pour.

Monsieur le Président

Madame Aurélia ?

Dominique AURELIA-TOTO, MCF

Pour.

Monsieur le Président

Monsieur Haral ?

Bruno HARAL, BIATSS

Je vote pour.

Monsieur le Président

Madame Hardy-Dessources ?

Marie-Dominique HARDY-DESSOURCES, personnalité extérieure

Pour.

Monsieur le Président

Madame Cassin qui vote aussi pour Monsieur Nagapin ?

Laura-Line CASSIN, MCF

Pour.

Monsieur le Président

Monsieur Gabut ?

Christophe GABUT, ville universitaire 972

Pour.

Monsieur le Président

Monsieur Roos ?

Christophe ROOS, PR

Pour.

Monsieur le Président

Monsieur Colot ?

Serge COLOT, MCF

Veillez m'excuse, je viens d'avoir le même problème que Monsieur le Maire de Pointe-à-Pitre. Je viens de me reconnecter, je ne sais pas quel est le point au vote.

Monsieur le Président

On votait la charge de mission.

Serge COLOT, MCF

Je vote pour. Si vous permettez, j'ai pas mal de problèmes de connexion, j'aimerais donner une procuration à Monsieur Portecop pour la suite.

Monsieur le Président

D'accord. Monsieur Portecop ?

Olivier PORTECOP, BIATSS

Je vote pour.

Monsieur le Président

Monsieur Gérardin n'est toujours pas là ? Il est là ? Monsieur Gérardin ? Non, il n'est pas là. Monsieur Durimel ?

Harry DURIMEL, ville universitaire 971

Je vote pour.

Monsieur le Président

Merci beaucoup. Monsieur Léticée, qui vote aussi pour Madame Lerus ?

Jean-Lèn LETICEE, MCF

Pour.

Monsieur le Président

Merci Chers Collègues. Nous allons passer au dernier point de l'ordre du jour.

Charge de mission « formation et vie universitaire » - Pôle Martinique	Nombre de votants	20
	Ne prend pas part au vote	1
	Abstention	0
	Contre	0
APPROBATION	Pour	19

3. Affaires pédagogiques et de recherche

a) Demande d'accréditation et du certificat de capacité d'orthophoniste

Monsieur le Président

Je rappelle que cette capacité avait déjà reçu un avis favorable de la part des instances. Entre-temps, en fin d'année, il y a eu une navette entre le ministère et l'établissement. Le ministère nous avait demandé de fournir quelques précisions sur ce que nous avons fait. Vous verrez en vert sur le papier ce qui est ressorti. Nous avons eu une nouvelle navette avec le ministère pour voir si ça collait. Le ministère était d'accord avec les modifications apportées. Je sou mets donc ce document à votre approbation. Avez-vous des questions ? [*Pas de questions*] s'il n'y a pas de questions, nous allons passer au vote.

Je vote pour deux fois (*pouvoir de Monsieur Hertogh*).

Nicolas Parvin ?

Nicolas PARVIN, étudiant 971

Pour.

Monsieur le Président

Monsieur Luit ?

Meddy LUIT, étudiant 971

Pour.

Monsieur le Président

Monsieur Geoffroy qui vote aussi pour Monsieur Alice ?

Michel GEOFFROY, PR

Je vote pour.

Monsieur le Président

Madame Gabourg ?

Raïssa GABOURG, étudiant 972

Pour.

Monsieur le Président

Madame Aurélia ?

Dominique AURELIA-TOTO, MCF

Pour.

Monsieur le Président

Monsieur Haral ?

Bruno HARAL, BIATSS

Je vote pour.

Monsieur le Président

Madame Hardy-Dessources ?

Marie-Dominique HARDY-DESSOURCES, personnalité extérieure

Pour.

Monsieur le Président

Madame Cassin qui vote aussi pour Monsieur Nagapin ?

Laura-Line CASSIN, MCF

Pour.

Monsieur le Président

Monsieur Gabut ?

Christophe GABUT, ville universitaire 972

Pour.

Monsieur le Président

Monsieur Roos ?

Christophe ROOS, PR

Pour.

Monsieur le Président

Monsieur Colot ? Il a dit qu'il a donné procuration à Monsieur Portecop parce qu'il n'entendait pas bien. Donc, Portecop, tu votes pour deux personnes.

Olivier PORTECOP, BIATSS

Je vote pour deux fois.

Monsieur le Président

Monsieur Gérardin n'est toujours pas là ? S'il est là, on n'a pas de connexion avec lui. Monsieur Durimel ?

Harry DURIMEL, ville universitaire 971

Je vote pour.

Monsieur le Président

Merci beaucoup. Monsieur Léticée, qui vote aussi pour Madame Lerus ?

Jean-Lèn LETICEE, MCF

Pour.

Demande d'accréditation et du certificat de capacité d'orthophoniste	Nombre de votants	20
	Ne prend pas part au vote	1
	Abstention	0
	Contre	0
APPROBATION	Pour	19

4. Questions diverses

Monsieur le Président

Merci beaucoup. Nous avons fait notre conseil d'administration en peu de temps, mais c'était concis, les documents avaient été préparés et l'avis du ministère avait été donné sur les documents. Je vous remercie beaucoup de votre participation et de l'orientation de votre vote. Cela me permettra de renvoyer très rapidement les documents au ministère et d'être à jour pour les années à venir.

Merci beaucoup, nous arrivons au terme de ce Conseil d'administration. Je rappelle qu'il y aura un autre conseil d'administration au mois d'octobre, il sera plus long, il concernera les différents points qu'il faudra voter avant la fin de la mandature. Je pense aussi que ce sera le dernier conseil d'administration de l'année. Je vous invite déjà à être présent à ce Conseil d'administration. Cela me fera plaisir de vous voir tous et de vous dire au revoir, parce que ce sera mon dernier conseil d'administration. Certes, je serai là jusqu'à la fin de ma mandature mais je ne pense pas qu'il y aura d'autres conseils administration, si ce n'est Le Conseil d'administration officiel pour une prochaine mandature. Merci beaucoup.

Madame Cyrille nous a rejoints en cours de route, notre agent comptable, merci. Merci à tous, et aussi ceux que je n'ai pas cités et qui sont arrivés entre-temps. Bonne fin de matinée. Au revoir !

Fin de séance à 09h37

* * *